Site Natura 2000 *FR7200797*

Réseau Hydrographique du Gat Mort et du Saucats

Document d'objectifs

2011

Fiches espèces

Opérateur

Réserve Naturelle géologique SAUCATS - LA BRÈDE

Présidence du Comité de Pilotage

Communauté de Communes de Montesquieu Canton de La Brède

Liste des fiches d'espèces d'intérêt communautaire

FAUNE

INVERTÉBRÉS
Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis)*
Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale)*
Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar)*
Damier de la Succise (*Eurodryas aurinia)*
Fadet des Laîches (*Coenonympha oedippus)*
*Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria)*
Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus)*
*Pique-prune (*Osmoderma eremita)*
Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo)*

VERTÉBRÉS
Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)
Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*)
Chabot (*Cottus gobio*)
Cistude d'Europe (*Emys orbicularis)*
Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersi)*
Loutre d'Europe (*Lutra lutra)*
*Vison d'Europe (*Mustela lutreola)*

FLORE

Faux cresson de Thore (*Caropsis verticillatinundata)*
Angélique des estuaires (*Angelica heterocarpa)*

*L'astérisque « * » signifie « espèce prioritaire ».*

Leucorrhine à gros thorax –

Leucorrhinia pectoralis (Charpentier, 1825)

Code UE : 1042

(Insectes – Odonates - Libellulides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne – Liste rouge française : en danger

Identification

Anisoptère assez petit. Corps sombre avec des taches claires jaunes sur le thorax, celles du mâle devenant brunes puis de plus en plus sombres à l'exception de celle du 7e segment restant toujours jaune vif.

Situation de l'espèce

Espèce eurosibérienne, de l'Europe moyenne et septentrionale jusqu'à la Mongolie. Relique de la faune glaciaire inféodée à des milieux aquatiques oligotrophes, elle est rare au niveau européen et en régression dans de nombreux pays (destruction ou comblement naturel de ses biotopes). En France, elle est située sur l'extrême limite de son aire de répartition et signalée de façon ponctuelle dans une 20aine de départements (localités isolées, effectifs faibles, disparition momentanée ou définitive), à l'exception de la Dombe (plusieurs populations connues). Dans le Sud-Ouest, elle n'est présente que sur le plateau des Landes de Gascogne (liée aux lagunes).

- Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle de 2010)
- Espèce bénéficiant du plan national d'actions Odonates

Biologie

Développement : effectue son développement sur 2 ou 3 ans. Les adultes volent de début mai à fin juillet. Les femelles pondent en volant au ras de l'eau, les œufs tombant sur les plantes aquatiques ou sur le fond. Les œufs éclosent 6 semaines plus tard. Le développement larvaire dure 2 ans en général (passe deux hivers au stade larvaire).

Activité : ne peut être observée que par temps ensoleillé (se dissimule dans les arbres et arbustes dès que le temps se couvre). Le mâle a un comportement territorial : il fait le guet longuement en se tenant posé sur les plantes riveraines. Pour se reproduire, il peut chercher de nouveaux habitats favorables. Larves et adultes sont carnassiers.

Habitat et exigences écologiques

La Leucorrhine à gros thorax se développe dans les eaux stagnantes oligotrophes ou mésotrophes moyennement végétalisées, fréquemment acides, et situées dans un environnement assez ouvert (friches, landes), mais présentant la plupart du temps des petites zones boisées ou des secteurs forestiers : lagunes, mares, tourbières, étangs à ceintures d'hélophytes, gouilles, fossés. Les larves affectionnent les endroits peu profonds et ensoleillés. Elles sont très sensibles à la prédation des poissons et des larves d'Aeschnidés. Les adultes paraissent sensibles aux conditions météorologiques lors de l'émergence, ce qui entraîne de fortes variations d'effectifs d'une année sur l'autre.

Milieux concernés sur le site :

- Lagunes
- Marais tourbeux
- Lande humide à gouilles
- Fossés du plateau landais

Présence sur le site

L'espèce est présente à proximité du site (ENS des sources du Gât Mort, lagunes situées en amont des affluents du réseau, notamment ZNIEFF lagunes de Cabanac-et-Villagrains), elle n'a pas fait l'objet de prospections spécifiques. Elle est potentiellement présente dans les biotopes favorables du site (eaux oligotrophes).

Menaces sur le site

- Modification, comblement artificiel, destruction des ses habitats (gravières, mise en culture …)
- Empoissonnement des mares et des étangs (forte prédation sur les larves)
- Développement des ligneux, fermeture et comblement naturel de ses habitats
- Drainage, abaissement des nappes phréatiques, assèchement de ses habitats
- Pollution des eaux, agricole ou urbaine
- Compétition interspécifique (les populations étant généralement peu importantes et fragiles)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du fait de la présence d'habitats potentiels sur le site et de la proximité de populations à proximité du site (ENS des sources du Gât Mort, lagunes)

Agrion de Mercure –

Coenagrion mercuriale (Charpentier, 1840)

Code UE : 1044

(Insectes – Odonates - Coenagrionides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexe II de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne – Liste rouge française : en danger - Liste rouge UICN : vulnérable

Identification

Zygoptère frêle et gracile. Corps bleu et noir chez les mâles, habituellement verte et noir chez les femelles,

Situation de l'espèce

Espèce de l'Europe moyenne et méridionale et du Nord de l'Afrique, elle est en régression et menacée sur la marge de son aire de répartition (nord, est et centre de l'Europe). Elle ne se maintient bien qu'en France, en Espagne et au Maroc. De petites populations sont présentes un peu partout en France, mais elle reste à surveiller ; elle pâtit de la dégradation des cours d'eau et de leurs berges (pollution, recalibrage).

ð Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle de 2010)

ð Espèce bénéficiant du plan national d'actions Odonates

Biologie

Développement : effectue son développement sur 2 ans. Les adultes volent de mai à août, voire plus tard. Les femelles pondent dans les plantes aquatiques ou riveraines (nombreuses espèces végétales utilisées). Les œufs éclosent quelques semaines plus tard. Le développement larvaire dure une vingtaine de mois (passe deux hivers au stade larvaire).

Activité : les adultes s'écartent peu de leur site de reproduction. Ils volent à faible hauteur et se posent longuement. Les populations peuvent être importantes localement si les conditions sont favorables ; elles sont faibles dans les micro-habitats. Adultes et larves sont carnassiers.

Habitat et exigences écologiques

L'Agrion de mercure se développe aux abords des petits cours d'eau, fossés et sources dont les eaux sont claires, bien oxygénées et neutres à basiques. On le trouve plutôt sur des secteurs bocagers, bien ensoleillés, où de la végétation aquatique et amphibie a pu se développer (lieux de ponte puis lieu de vie des larves). La végétation est constituée par des Laîches, Joncs, Glycéries, Menthes, Callitriches, Roseaux … Comme la majorité des odonates, l'Agrion de mercure est sensible aux perturbations de la structure de son habitat (faucardage, curage des fossés, piétinement, etc.), à la qualité de l'eau (pollutions agricoles, industrielles et urbaines) et à la durée d'ensoleillement du milieu (selon le développement des ligneux sur les rives).

Milieux concernés sur le site :

Ÿ Cours d'eau ensoleillés

Ÿ Sources, suintements, résurgences, ruisselets

Ÿ Fossés

Ÿ Exutoires de tourbières acides

Présence sur le site

L'espèce se trouve de façon localisée sur le site, sur les berges naturelles et ensoleillées des ruisselets et des cours d'eau. Les populations semblent peu abondantes.

Menaces sur le site

Ÿ Faucardage, curage des fossés, rectification des cours d'eau (destruction du biotope)

Ÿ Pollution des eaux, agricole, urbaine ou industrielle (mort des larves)

Ÿ Drainage, captage des sources, abaissement des nappes phréatiques (disparition totale ou temporaire de l'habitat aquatique)

Ÿ Embroussaillement trop important des berges (ombrage trop important, disparition de l'espèce)

Enjeu sur le site : Espèces indicatrice du bon état des milieux aquatiques, elle est à surveiller sur le site.

Cuivré des marais –

Thersamolycaena dispar (Haworth, 1803)

Code UE : 1060

(Insectes – Lépidoptères - Lycaenides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne – Liste rouge française : en danger – Liste rouge UICN : faible risque (quasi menacé)

Identification

Petit papillon de jour au fort dimorphisme sexuel. Chez les deux sexes, le dessous de l'aile postérieure est gris bleuté fortement ponctué de noir et bordé d'orange vif.

Situation de l'espèce

Espèce paléarctique dont l'aire de répartition est morcelée depuis la France jusqu'à l'Asie. Plusieurs de ses populations françaises ou européennes ont disparu suite aux perturbations de ses habitats (mise en culture de prairies, aménagements hydrauliques, urbanisation). Il est considéré comme menacé dans le Sud-Ouest de la France car le nombre de localités où l'espèce est présente diminue fortement depuis plusieurs années. En outre, il s'agit ici d'une sous-espèce.

Biologie

Développement : vol de (fin avril) mi-mai à mi-septembre en 2 générations, une 3e génération partielle en septembre-début octobre certaines années chez la ssp. *burdigalensis*. Chaque génération dure 4 à 6 semaines et la durée de vie d'un imago est de 8-10 jours. Les femelles pondent 120 à 180 œufs, exclusivement sur des plantes du genre *Rumex*. Les chenilles exécutent tout leur développement sur la plante hôte : 25 jours pour les premières générations, plusieurs mois pour les suivantes (avec hivernage et réveil mi avril). La nymphose a également lieu sur la plante hôte et dure 12-16 jours.

Activité : papillon diurne, floricole, au vol rapide les journées ensoleillées. Les adultes peuvent s'éloigner de plusieurs kilomètres de leur lieu d'origine, ce qui leur permet de coloniser de nouveaux biotopes. Les mâles ont un comportement territorial.

Habitat et exigences écologiques

Le Cuivré des marais s'installe sur des milieux humides variés, allant de la prairie aux friches agricoles, en passant par les marais et les lisières agricoles. La présence de *Rumex* sauvages, ses plantes hôtes, est indispensable. Les milieux optimums sont humides, ouverts et ensoleillés, rarement fauchés (hauteur d'herbe entre 0,20 et 1,50 m) et diversifiés (présence de fleurs nectarifères). Dans de nombreuses zones, suite à la fragmentation de son habitat, les populations se limitent à de petits îlots le long de fossés humides rarement fauchés.

Milieux concernés sur le site :

- Prairies humides
- Mégaphorbiaies
- Peupleraies avec strate herbacée élevée

Présence sur le site

Les populations sont relativement importantes sur l'aval des cours d'eau (depuis Saint-Selve jusqu'à Saint-Médard-d'Eyrans). Son absence est préoccupante dans les secteurs amont, et peut résulter du parasitisme, de l'état sanitaire des populations et/ou des pratiques d'entretien des prairies (fauche trop précoce ou pression excessive de pâture).

Menaces sur le site

- Assèchement des zones humides, du fait de l'urbanisation ou de pratiques agricoles (dégradation, fragmentation des habitats)
- Plantation de ligneux sur des espaces ouverts, en particulier de peupliers (disparition progressive de la plante hôte et des espèces nectarifères)
- Fauche des bords de routes et curage des fossés mal positionnés dans le temps (disparition de continuités entre populations)
- Fauche trop précoce ou pâturage excessif dans les prairies (destruction des chenilles et des chrysalides, eutrophisation du milieu)
- Fauche des bords de routes et curage des fossés mal positionnés dans le temps (disparition de continuités entre populations)
- Parasitisme des chenilles (taux de mortalité élevé)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du fait de la présence d'importante surfaces d'habitats favorables sur le site, et du fait de la connexion avec la population du site Natura 2000 du Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard-d'Eyrans.

Damier de la Succise –

Eurodryas aurinia (Rottenburg, 1775)

Code UE : 1065

(Insectes – Lépidoptères - Nymphalides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexe II de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne – Liste rouge française : en danger

Identification

Papillon diurne de taille moyenne, fauve orangé pâle avec des dessins noirs d'importance variable. Une série de points noirs complète dans la bande postdiscale orange de l'aile postérieure, sur les deux faces.

Situation de l'espèce

Espèce eurasiatique, présente du Maghreb à la Corée en passant par l'Europe et l'Asie tempérée. La sous-espèce *E. aurinia aurinia* est absente de la zone de l'Olivier. Le Damier de la succise est en régression en Europe et en France, du fait de la régression des zones humides. Encore présent presque partout en France, ses populations sont localisées mais encore abondantes. C'est une espèce à surveiller.

Biologie

Développement : vol sur 3 ou 4 semaines, en (avril) mai-juin en une génération, rares émergences en août-septembre. La femelle pond jusqu'à 300 œufs, en paquets successifs, sur le dessous des feuilles de sa plante-hôte, la Succise des prés, ou éventuellement sur la Scabieuse colombaire. Les chenilles se développent dans un nid de soie communautaire, entrent en diapause à la fin de l'été, puis reprennent leur activité au printemps ou avant (mi-décembre) selon les conditions climatiques (prennent des bains de soleil). La nymphose se déroule près du sol, sur la plante-hôte, et dure 15-20 jours.

Activité : papillon diurne, floricole (centaurées, chardons, renoncules, potentilles), ne volant que par temps ensoleillé (s'immobilise au passage d'un nuage).

Habitat et exigences écologiques

Le Damier de la Succise se rencontre dans les biotopes humides où se développe sa plante hôte (prairies humides, tourbières, prairies à molinie), mais également sur des habitats plus secs (prairies maigres, pelouses calcicoles), voire sur des micro-habitats (lisières ensoleillées, bords de chemins). Un effectif important de Succise semble important pour l'établissement d'une colonie, ainsi que le caractère ouvert du milieu. A l'échelle d'une région, l'habitat est généralement très fragmenté et les populations ont une dynamique de métapopulation (extinction/recolonisation).

Milieux concernés sur le site :
- Prairies humides
- Prairies maigres
- Pelouses calcicoles
- Tourbières

Présence sur le site

Espèce bien présente sur les habitats ouverts du site (prairies, bords de chemins, du fait de la bonne répartition de sa plante hôte. Elle ne semble pas en danger localement.

Menaces sur le site

- Assèchement des zones humides, du fait de l'urbanisation ou de pratiques agricoles (fragmentation des habitats, isolation des populations)
- Développement spontané des ligneux (disparition de la plante hôte, manque de soleil pour chenilles et imago)
- Amendement des prairies (raréfaction de la plante hôte)
- Pâturage ovin (pression importante sur la plante hôte)
- Fauche pendant la période de développement larvaire

Enjeu sur le site : Espèce bien présente sur le site mais ne présentant pas d'enjeu spécifique de conservation.

Fadet des Laîches –

Coenonympha oedippus (Fabricius, 1787)

Code UE : 1071

(Insectes – Lépidoptères - Nymphalides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne – Liste rouge française : en danger – Liste rouge UICN : faible risque (quasi menacé)

Identification

Papillon diurne de taille moyenne, brun dessus, fauve dessous. Le dessous de l'aile postérieure présente 4-5 ocelles alignés, 1 ocelle décalé et une ligne submarginale gris plombé.

Situation de l'espèce

Espèce eurasiatique présente de façon disjointe de l'Europe occidentale au Japon, c'est un des papillons les plus menacés d'Europe. Il est localisé et en régression presque partout dans le pays et en Europe. En France, il a disparu de nombreux départements et les seules populations stables et prospères sont celles de Gironde et des Landes, probablement les populations les plus importantes d'Europe communautaire. Ceci confère une responsabilité particulière à la région. L'espèce est menacée par le drainage et le boisement des prairies marécageuses.

ð Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle de 2010)

ð Espèce bénéficiant du Plan national de restauration pour la conservation des lépidoptères diurnes (avec le Miroir et le Grand Nègre des bois)

Biologie

Développement : vol de (fin mai) mi juin-juillet (août) en une génération. La durée de vie de l'imago est en moyenne d'1 semaine. Les femelles pondent sur la Molinie bleue, le Choin noirâtre et éventuellement des Pâturins. Les chenilles hivernent à partir de septembre (cessent de s'alimenter et descendent des les racines et chaumes de molinie) et reprennent leur activité en avril (selon les conditions météo). La nymphose se déroule de mi-mai et mi-juillet.

Activité : papillon diurne, au vol léger (déplacement par bonds successifs), butinant peu, actif en fin de matinée, avant les heures chaudes de la journée. Espèce très sédentaire.

Habitat et exigences écologiques

Le Fadet des Laîches est inféodé aux marais tourbeux, prairies et landes marécageuses avec présence de Molinie bleue et de Choin noirâtre. On peut le trouver dans des zones de landes relictuelles telles que bords de piste et pare-feux. Sa conservation est étroitement liée à la gestion de son habitat et la préservation de sa plante hôte. La Molinie bleue est une espèce héliophile, acidiphile et hygrophile (nécessité de sols hydromorphes avec proximité de la nappe de surface) ; elle est favorisée par la fauche et le brulis, et défavorisée par le drainage, la fermeture par les ligneux et le boisement.

Milieux concernés sur le site :

Ÿ Prairies à Molinie

Ÿ Landes humides

Ÿ Marais tourbeux

Présence sur le site

Le Fadet des laîches est présent sur presque tous les espaces de lande humide du site (landes à Molinie sur substrat sableux et para-tourbeux). Ces habitats sont localisés en amont et sur les interfluves des cours d'eau (jusqu'à La Brède et Saint-Morillon), sur des taches de landes ouverte, sous pinède claire, en bord de pistes forestières, sur pare-feu.

Menaces sur le site

Ÿ Assèchement des zones humides, du fait de l'urbanisation ou de pratiques agricoles (dégradation, fragmentation des habitats)

Ÿ Développement spontané des ligneux (disparition de la plante hôte)

Ÿ Boisement artificiel (disparition de la plante hôte)

Ÿ Incendie sur de grandes surfaces (régression des populations)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du site du fait de la très forte responsabilité de la Gironde dans la préservation de l'espèce au niveau français et au niveau européen.

*Ecaille chinée –

Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)

Espèce prioritaire – Code UE : 1078*

(Insectes – Lépidoptères - Arctiides)

Statut réglementaire

Annexe II de la directive « Habitats » prioritaire

Identification

Hétérocère de taille moyenne, impossible à confondre : ses ailes antérieures sont noires zébrées de jaune clair et ses ailes postérieures sont rouge vif marquées de 4 points noirs.

Situation de l'espèce

Espèce du paléarctique occidental, répandue dans toutes l'Europe moyenne et méridionale. Elle est présente partout en France, et semble moins fréquente dans le Nord-Est. Seule une sous-espèce endémique de l'Ile de Rhodes, *Euplagia quadripunctaria rhodonensis*, est considérée comme menacée.

Biologie

Développement : vol de fin juin à fin août, en une génération. Les œufs sont déposés sur les feuilles de diverses plantes hôtes herbacées (Eupatoire chanvrine, Cirses, Lamiers, Orties, Epilobes) ou ligneuses (Noisetier, Genêts, Chênes, Chèvrefeuille). Les chenilles rentrent rapidement en diapause après l'éclosion, jusqu'au printemps suivant. La nymphose dure 4 à 6 semaines.

Activité : papillon diurne et nocturne, plus visible en fin d'après-midi, Espèce floricole (Eupatoire, Ronces, Angélique, Cirses, Centaurées).

Habitat et exigences écologiques

L'Ecaille chinée fréquente un grand nombre de milieux humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés. Cependant, ses plantes hôtes sont caractéristiques de la mégaphorbiaie à hautes herbes.

Milieux concernés sur le site :
- Boisements de feuillus
- Prairies humides
- Mégaphorbiaies

Présence sur le site

Espèce régulièrement rencontrée sur le site mais non prospectée.

Menaces sur le site

Espèce non menacée en France et sur le site, elle peut cependant pâtir de la dégradation de ses milieux (assèchement, mise en culture, enrésinement).

Enjeu sur le site : Espèces présente sur le site mais ne présentant pas d'enjeu spécifique de conservation

Lucane Cerf-volant –

Lucanus cervus (Linné, 1758)

Code UE : 1083

(Insectes – Coléoptères - Lucanides)

Statut réglementaire

Annexe II de la directive « Habitats » - Annexe III de la Convention de Berne

Identification

Le plus grand coléoptère d'Europe. Corps brun noir, élytres parfois brunes. Chez le mâle, la tête est plus large que le pronotum et pourvue de mandibules brun rougeâtre rappelant des bois de cerf. Les femelles ont des mandibules courtes.

Situation de l'espèce

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe jusqu'à la Caspienne et au Proche-Orient. Elle bien présente dans toute la France où elle n'est pas considérée comme menacée. Cependant, elle semble en déclin au nord de son aire de répartition (Pays-Bas, Danemark, Suède).

Biologie

Développement : le cycle de développement dure 5-6 ans voire plus, essentiellement sous forme larvaire. Les adultes mâles volent seulement 1 mois, entre mai et juillet ; les femelles, erratiques, à la recherche de souches, s'observent jusqu'en août. Les œufs sont déposés à proximité des racines de souches ou de vieux arbres, généralement des Chênes, parfois d'autres feuillus. Les larves progressent de la souche vers les racines. La nymphose a lieu le dernier automne, dans une coque constituée de fragments de bois et de terre, près des racines. L'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

Activité : crépusculaire et nocturne, l'adulte vit sur les troncs d'arbres et les branches de Chêne d'où il s'envole en fin de journée. Le vol est lourd et bruyant, en position presque verticale. Les larves sont saproxylophages : elles consomment le bois mort du système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant. Les adultes se nourrissent de matières sucrées (nectar, fruits mûrs, sève qui suinte des arbres).

Habitat et exigences écologiques

Le Lucane cerf-volant se développe dans les habitats, forestiers ou non, présentant des souches et de vieux arbres feuillus dépérissants, principalement des Chênes, rarement des conifères. Il a une place importante dans les écosystèmes forestiers par son implication dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus. En zone agricole peu forestière, l'élimination des haies arborées peut favoriser le déclin local de populations ; de même que l'absence de feuillus, en zones de monoculture du pin. Dans tous les cas, le maintien d'arbres sénescents lui est nécessaire.

Milieux concernés sur le site :

- Boisements de feuillus
- Boisements mélangés (conifères et feuillus)
- Alignements d'arbres, haies, arbres isolés sénescents

Présence sur le site

L'espèce est bien représentée sur l'ensemble du site

Menaces sur le site

- Suppression des haies arborées
- Coupes rases, suppression des îlots de sénescence
- Monoculture du pin

Enjeu sur le site : Espèce ne présentant pas d'enjeu de préservation spécifique mais dont la présence à long terme est indicatrice du bon état de conservation du corridor feuillu.

*Pique-prune –

Osmoderma eremita (Scopoli, 1763)

Code UE : 1084*

(Insectes – Coléoptères - Cetoniides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » prioritaire - Annexe II de la Convention de Berne prioritaire - Liste rouge française : en danger - Liste rouge UICN : vulnérable

Identification

Le plus grand Cétoine de France. Corps brun noir, rarement roux, à reflets métalliques. Tête fortement creusée en arrière et pronotum marqué de deux gros bourrelets longitudinaux.

Situation de l'espèce

L'espèce se rencontre dans toute l'Europe septentrionale et centrale, mais ses populations sont en forte diminution et c'est devenu l'une des espèces les plus menacées d'Europe. En France, elle est considérée comme disparue dans plusieurs départements (nord/nord-est), et rare ou non revue (données anciennes) dans la plupart des autres ; un inventaire national semble nécessaire pour mieux connaître sa répartition. En Gironde, l'espèce est très rare, ce qui donne une responsabilité particulière au site.

- Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle de 2010)
- Espèce prioritaire pour l'élaboration de plans d'actions nationaux (Convention de Berne)

Biologie

Développement : le cycle de développement dure 2 ans, parfois plus. Le vol des adultes s'échelonne de fin mai à début septembre, en fonction des conditions climatiques, mais les observations se font surtout en juillet. Les œufs sont pondus dans des cavités « cariées » (à terreau) d'arbres très âgés (Chênes, Châtaigniers, Saules, Pruniers, Pommiers). A la fin de l'été de la deuxième année, la larve construit une coque nymphale constituée de fragments de bois et d'humus où elle passera l'hiver. La nymphose a lieu au printemps suivant.

Activité : principalement crépusculaire et nocturne, les adultes sont difficiles à voir ; ils peuvent cependant être observés en journée en période très chaude et orageuse. Ils restent une grande partie de leur vie dans leur cavité de développement. Les larves sont saproxylophages : elles consomment le bois mort peu attaqué par les champignons et les bactéries sur le pourtour des cavités cariées. Les adultes se nourrissent de matières sucrées (nectar, fruits mûrs, sève qui suinte des arbres).

Habitat et exigences écologiques

Le Pique-prune se développe dans des habitats, forestiers ou non, présentant des arbres feuillus avec des cavités. Ces cavités doivent être grandes (volume de terreau supérieur à 10 litres), et plutôt ouvertes au sud. Les arbres sont alors très âgés (150-200 ans pour les Chênes). Actuellement, l'espèce n'est présente que dans quelques forêts anciennes de feuillus : anciennes futaies, et anciennes zones agro-sylvo-pastorales avec présence d'arbres têtards ou émondés (favorable au développement de cavités volumineuses). L'abandon de l'émondage, l'élimination des vieux arbres et le « nettoyage » des forêts entraînent son déclin.

Milieux concernés sur le site :

- Boisements de feuillus
- Boisements mélangés (conifères et feuillus)
- Alignements d'arbres, haies, arbres isolés sénescents

Présence sur le site

L'espèce a été découverte récemment sur le site (dans la ripisylve du Gât Mort à Saint-Selve). Une étude spécifique serait nécessaire pour connaître sa répartition et son abondance, afin d'adapter des mesures de conservation.

Menaces sur le site

- Abandon des pratiques agro-sylvo-pastorales (émondage, taille en têtard)
- Suppression des haies arborées, des arbres isolés âgés
- Coupes rases, suppression des îlots de sénescence
- Monoculture du pin

Enjeu sur le site : Espèce particulièrement menacée en Europe et en France, elle constitue un enjeu majeur du site. Elle constitue par ailleurs une espèce indicatrice de l'état de conservation du corridor feuillu.

Grand Capricorne –

Cerambyx cerdo (Linné, 1758)

Code UE : 1088

(Insectes – Coléoptères - Cerambycides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne - Liste rouge française : statut indéterminé - Liste rouge UICN : vulnérable

Identification

Grand cérambycide au corps noir brillant avec l'extrémité des élytres brun-rouge. Le pronotum est fortement ridé. Les antennes sont particulièrement longues, atteignant ou dépassant l'abdomen.

Situation de l'espèce

Espèce de l'ouest paléarctique (de l'Europe à l'Afrique du Nord et à l'Asie Mineure), elle a fortement régressé en Europe au nord de son aire de répartition. En France, elle est considérée comme menacée dans la partie nord (populations très localisées), mais pas dans la partie sud (extrêmement commune).

Biologie

Développement : le cycle de développement dure 3 ans. Les adultes volent de juin à septembre (dépend des conditions climatiques). Les œufs sont déposés isolément dans les anfractuosités et les blessures des Chênes. Les larves se développent en 31 mois, d'abord dans la zone corticale des arbres (1ère année), puis dans le bois où elles creusent des galeries (2ème année). A la fin du dernier été ou en automne, la larve construit une galerie ouverte sur l'extérieur et obturée par une calotte calcaire où elle se nymphose. L'adulte reste à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver.

Activité : généralement crépusculaire et nocturne. Les larves sont xylophages : elles consomment le bois sénescent et dépérissant de divers Chênes. Les adultes se nourrissent de matières sucrées (fruits mûrs, sève qui suinte de blessures fraîches des arbres).

Habitat et exigences écologiques

Le Grand Capricorne peut se développer dans tous les milieux comportant des Chênes relativement âgés, des milieux forestiers bien sûr, mais aussi des arbres isolés en milieu parfois très anthropisés (parcs urbains, alignements de bords de routes). La régression des populations dans le nord de l'Europe semble liée à la disparition progressive des milieux forestiers sub-naturels.

Milieux concernés sur le site :

- Chênaies
- Boisements mélangés (conifères et Chênes)
- Milieux agro-pastoraux avec Chênes en alignements, en haies, en arbres isolés
- Parcs, jardins, bords de routes avec Chênes en alignements, en haies, en arbres isolés

Présence sur le site

L'espèce est bien représentée sur l'ensemble du site.

Menaces sur le site

- Suppression des alignements et haies arborées de Chêne
- Coupes rases, suppression des îlots de sénescence
- Monoculture du pin
- Destruction directe dans les parcs et jardins (insecticides)
- Destruction indirecte dans les parcs et jardins (remplacement des Chênes par d'autres essences)

Enjeu sur le site : Espèce ne présentant pas d'enjeu de préservation spécifique mais dont la présence à long terme est indicatrice du bon état de conservation du corridor feuillu.

Lamproie de Planer –

Lampetra planeri (Bloch, 1784)

Code UE : 1096

(Poissons [Cyclostome]- Pétromyzoniformes - Petromyzonides)

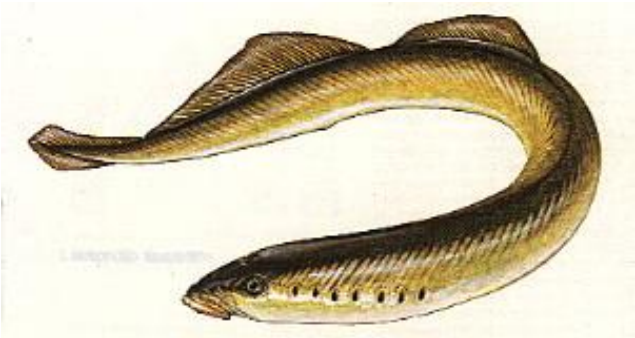

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexe II de la directive « Habitats » - Annexe III de la Convention de Berne - Liste rouge UICN : quasi menacée

Identification

Petite lamproie (9-15 cm adulte) au corps typiquement anguilliforme, sans écailles, avec une mâchoire en ventouse, des orifices et non des branchies et deux nageoires dorsales contiguës. Dos verdâtre, flancs jaunes et face ventrale blanche.

Situation de l'espèce

Espèce européenne, de l'Europe de l'Est et du Nord jusqu'aux côtes portugaises et italiennes. Souvent abondante dans les ruisseaux en tête de bassin, elle est cependant très sensible aux activités anthropiques et montre des fluctuations marquées. En France, on peut la rencontrer dans toutes les têtes de bassin en bon état ; elle est très rare dans le Sud-Est.

Biologie

Développement : passe sa vie entièrement en eau douce. La reproduction se déroule en avril-mai, sur un substrat de gravier et de sable, et mêle plusieurs individus des deux sexes (plus de 30). Les œufs sont déposés dans un nid en forme de dépression creusé dans le fond sablo-graveleux (prof. 10 cm, larg. 20 cm). Les géniteurs ne survivent pas après la reproduction. Après l'éclosion, les larves migrent vers des zones vaseuses où elles s'enfouissent et pendant toute la durée de leur vie larvaire, soit 3 à 5 ans. La métamorphose en adulte a lieu en septembre-novembre. Ceux-ci ne s'alimentent pas et migrent rapidement vers l'amont, pour se reproduire.

Activité : légères migrations amont vers les sites propices à la reproduction (quelques centaines de m). Les larves, enfouies dans la vase, se nourrissent de micro-organismes (diatomées, algues bleues). Les adultes ne se nourrissent pas (appareil digestif atrophié).

Habitat et exigences écologiques

La Lamproie de Planer a pour habitat privilégié des cours d'eau naturels de tête de bassin, présentant des banquettes de sables ou de graviers (reproduction des adultes), des sous-berges diversifiées et des dépôts vaseux (stationnement et alimentation des larves). La température de l'eau doit être de 8-11 °C (reproduction). C'est pourquoi cette lamproie, bien que demeurant en eau douce, a besoin de se déplacer librement dans le lit mineur de la rivière pour trouver les conditions nécessaires à ses différents stades de développement.

Milieux concernés sur le site :

- Rivières et ruisselets avec frayères

Présence sur le site

L'espèce est présente sur l'ensemble des deux cours d'eau.

Menaces sur le site

- Pollution des eaux et des sédiments (survie de la larve)
- Ouvrages hydrauliques infranchissables (déplacement de ou vers les zones de reproduction)
- Curages, recalibrages, rectification des cours d'eau (destruction de l'habitat des larves)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du fait sa sensibilité aux aménagements hydrauliques et à la pollution.

Lamproie de rivière –

Lampetra fluviatilis (Linné, 1758)

Code UE : 1099

(Poissons [Cyclostome] – Pétromyzoniformes - Petromyzonides)

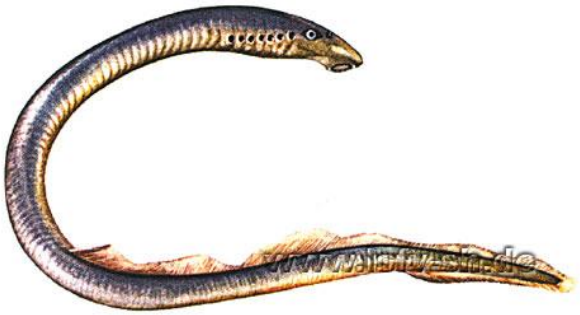

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe III de la Convention de Berne - Liste rouge française : vulnérable – Liste rouge UICN : quasi menacée

Identification

Lamproie moyenne (25-35 cm adulte) au corps typiquement anguilliforme, sans écailles, avec une mâchoire en ventouse, des orifices et non des branchies et deux nageoires dorsales séparées, parfois rougeâtres. Dos bleuâtre à brun-vert et flancs bronzés, sans marbrures.

Situation de l'espèce

Espèce européenne, de l'Europe de l'Est et du Nord jusqu'aux côtes portugaises et italiennes. Abondante en France au début du XXème siècle, elle est devenue rare dans une aire réduite et fragmentée : rare dans le Rhin et le Rhône, présente le long des côtes atlantiques, dans quelques petits fleuves bretons, en Loire, et surtout en Gironde et en Dordogne. Les causes de régression sont anthropiques (pollution, aménagement des rivières).

ð Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle)

Biologie

Développement : la reproduction a lieu en rivière, de mars à mai, dans la partie moyenne des rivières et sur leur chevelu. Les femelles creusent des nids en forme de dépression de 40 cm dans des fonds sablo-graveleux et y déposent leurs œufs. Les géniteurs meurent après la reproduction. Après l'éclosion, les larves ou « ammocètes » migrent vers des zones vaseuses et restent enfouies de 3 à 6 ans. La métamorphose a lieu en juillet-octobre. Les sub-adultes (90-150 cm) quittent rivière pour les eaux côtières de mars à juin, la nuit. Ils continueront de croître 2-3 ans.

Activité : espèce parasite de poissons marins, migratrice, amphihaline qui remonte les rivières en automne (en Garonne et Dordogne) pour aller frayer en eu courante, sur des fonds de graviers, et redescend vers la mer après la phase larvaire. Les larves se nourrissent de micro-organismes contenus dans les sédiments. Les adultes parasitent Aloses, Eperlans, Harengs, Lieux jaunes, Saumons et Mulets.

Habitat et exigences écologiques

La Lamproie de rivière est amphihaline : elle a pour habitats les eaux côtières (croissance de l'adulte) et les cours d'eau naturels (reproduction). Elles ont des exigences très strictes pour la reproduction : eau fraîche (10-14 °C), bien oxygénée, présentant des banquettes de sables ou de graviers (reproduction des adultes), des sous-berges diversifiées et des dépôts vaseux (stationnement et alimentation des larves). Elle a besoin de se déplacer librement depuis la côte jusqu'aux frayères dans le lit mineur des rivières.

Milieux concernés sur le site :

Ÿ Rivières et ruisselets avec frayères

Présence sur le site

Une frayère a été observée sur le Saucats, à La Brède.

Menaces sur le site

Ÿ Pollution des eaux et des sédiments (survie de la larve)

Ÿ Ouvrages hydrauliques infranchissables (déplacement de ou vers les zones de reproduction)

Ÿ Curages, recalibrages, rectification des cours d'eau (destruction de l'habitat des larves)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du site du fait de la forte responsabilité de la Gironde dans la préservation de l'espèce au niveau français et de la présence d'habitats favorables sur le site.

Chabot – *Cottus gobio* (Linné, 1758)

Code UE : 1163

(Poissons – Scorpaéniformes - Cottides)

Statut réglementaire

Annexe II de la directive « Habitats »

Identification

Petit poisson (10-15 cm), corps typique en forme de massue, avec une tête large et aplatie, fendue d'une grande bouche. Ecaillures minuscules et peu apparentes, nageoires pectorales grandes étalées en éventail. Coloration brune tachetée ou marbrée.

Situation de l'espèce

Poisson de rivière eurosibérien, absent des zones les plus méridionales de l'Europe (Espagne, sud de l'Italie). Le Chabot présente une vaste répartition en France, mais sa distribution est discontinue, notamment dans le Midi où se différencient des populations locales pouvant atteindre le statut de sous-espèce. Il n'est globalement pas menacé, mais ses populations locales le sont souvent, notamment dans le Sud-Ouest et le Sud-Est, par la pollution, les recalibrages et les pompages.

Biologie

Développement : la reproduction a lieu en mars-avril. Le mâle invite les femelles à coller 100 à 500 œufs en grappe au plafond de son abri. Il les nettoie et les protège durant toute l'incubation (1 mois à 11°C). L'espérance de vie des Chabots est de 4 à 6 ans.

Activité : poisson de rivière, territorial, sédentaire, de mœurs nocturnes, chassant à l'affût. Il reste caché parmi les pierres et les plantes en journée, disséminé suivant les abris, utilisant son mimétisme (se confond avec les milieux rocheux des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées). Médiocre nageur, il ne parcourt que de courtes distances à la fois. Poisson carnassier et vorace, il se nourrit de larves et de petits invertébrés benthiques, et éventuellement d'œufs, frais et alevins de poissons.

Habitat et exigences écologiques

Le Chabot affectionne les rivières et fleuves rocailleux, bien que plus courant sur les petits cours d'eau. Ses exigences sont strictes : un substrat grossier et ouvert (offrant un maximum de caches), une eau courante (donc bien oxygénée et fraîche) à forte dynamique (créant une diversité de profils radiers/mouilles). C'est une espèce très sensible à la qualité des eaux et à la modification des paramètres de son milieu (colmatage, eutrophisation, ralentissement du courant).

Milieux concernés sur le site :

- Rivières et ruisselets avec radiers et mouilles

Présence sur le site

Présent sur l'ensemble des deux cours d'eau.

Menaces sur le site

- Pollution des eaux (baisse de fécondité, stérilité, mort)
- Barrages et embâcles (ralentissement des vitesses du courant)
- Erosion et apport de sédiments fins (colmatage)
- Eutrophisation et vidange des plans d'eau

Enjeu sur le site : enjeu de conservation de deuxième ordre

Cistude d'Europe –

Emys orbicularis (Linné, 1758)

Code UE : 1088

(Reptiles – Chéloniens - Emydides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne - Liste rouge française : vulnérable - Liste rouge UICN : quasi menacée

Identification

Tortue aquatique à la carapace ovale, aplatie (hydrodynamique), noirâtre à brun foncé avec, souvent, de fines taches ou stries jaunes. Tête et cou ornés de taches jaunes. Queue longue et effilée.

Situation de l'espèce

Espèce eurasiatique, c'est le reptile qui a le plus régressé en valeur absolue en Europe ces dernières années, notamment en Europe Centrale. Elle est considérée comme vulnérable en Europe et selon les pays, considérée en danger (Pologne, Allemagne…) ou en régression (France, Portugal, Espagne…). Les populations françaises sont essentiellement présentes dans la moitié sud du territoire (région Centre, Ouest dont Aquitaine, et Midi).

- Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle de 2010)
- Espèce bénéficiant d'un plan national d'actions

Biologie

Alimentation : presque exclusivement carnivore, se nourrit dans l'eau, au niveau de la végétation aquatique, d'insectes, mollusques aquatiques, crustacés et leurs larves, et parfois d'œufs de poissons, têtards, etc.

Comportement social/reproduction : animal diurne, sédentaire, qui passe la majeure partie de sa vie dans l'eau. La Cistude prend des bains de soleil au bord de l'eau, et plonge au moindre dérangement. Elle passe la nuit dans l'eau. Le territoire de vie existe (ex. partie d'un étang), mais l'animal peut effectuer des déplacements importants (plus d'1 km) et même changer d'emplacement (ex. un autre étang). Les individus sont indépendants mais supportent leurs congénères. Ils hivernent d'octobre à mars sous la vase. L'accouplement a lieu entre mars et octobre, avec un maximum en avril-mai. La femelle pond 3 à 13 œufs, dans un trou d'une dizaine de cm, non loin du plan d'eau. Les jeunes naissent à l'automne, ou au printemps suivant selon la météo. La maturité sexuelle est atteinte vers 10-15 ans et l'espérance de vie est de 40-60 ans.

Habitat et exigences écologiques

La Cistude d'Europe habite les zones humides : étangs (de préférence), lacs, marais, mares, cours d'eau lents ou rapides, canaux. Elle affectionne les fonds vaseux (refuge, hivernation) et la présence de végétation aquatique ou palustre est importante (roselière, joncs, végétation aquatique flottante). Elle a besoin d'endroits calmes et ensoleillés, à l'abri des activités humaines. Les zones de pontes sont préférentiellement en terrain sableux, non inondables mais à proximité de points d'eau.

Milieux concernés sur le site :

- Mares, étangs, biefs
- Marais
- Cours d'eau lents et ensoleillés
- Fossés en eau avec végétation aquatique

Présence sur le site

Une population stable existe en amont du Gât Mort, sur l'ENS et les Lacs d'Hostens. L'espèce a aussi été observée sur l'aval du Gât Mort, mais n'a pas fait l'objet de prospection spécifique sur ce cours d'eau. Elle est absente du Saucats.

Menaces sur le site

- Destruction et fragmentation des zones humides (drainage, comblement, endiguement)
- Pollution des eaux
- Prélèvement d'individus
- Compétition avec des espèces exotiques (écrevisses américaines, Tortue de Floride…)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du fait de la présence de populations en connexions en amont et en aval du site, et dont le statut sur le site nécessite des investigations supplémentaires.

Minioptère de Schreibers –

Miniopterus schreibersi (Kuhl, 1817)

Code UE : 1310

(Mammifères – Chiroptères – Vespertilionides)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Bonn - Annexe II de la Convention de Berne – Annexe I de la Convention de Washington - Liste rouge française : vulnérable – Liste rouge UICN : quasi menacée

Identification

Chiroptère de taille moyenne, au front caractéristique bombé. Oreilles courtes et triangulaires, écartées ; pelage long sur le dos, dense et court sur la tête.

Situation de l'espèce

Espèce d'origine tropicale à vaste répartition (d'Europe jusqu'au Japon, à l'Afrique du Sud et l'Australie), sa répartition européenne est plutôt méditerranéenne, avec une limite septentrionale au niveau de la vallée de la Loire et du Jura. Elle est considérée comme menacée en Europe, du fait de sa dépendance à un nombre limité de refuges (fermeture et fréquentation des grottes). En France, elle est en déclin dans plusieurs régions, notamment en Aquitaine.

- Espèce en priorité de gestion en France (circulaire ministérielle de 2010)
- Espèce bénéficiant d'un plan national d'actions Chiroptères

Biologie

Alimentation : insectivore strict, chassant ses proies en vol (principalement des lépidoptères) ou en glanant à terre (larves de lépidoptères, araignées).

Comportement social/reproduction : animal sédentaire mais « migrateur saisonnier », se déplaçant entre des gîtes d'hiver (hibernation, de décembre à février) et des gîtes d'été (maternité, mai-juin) distants de 150 km maximum, ainsi qu'avec des gîtes de printemps et d'automne (transit). Espèce très sociable : les rassemblements comprennent fréquemment plus d'un millier d'individus, et ils atteignent plusieurs milliers lors de l'hibernation (jusqu'à 80000). Le rut a lieu entre mi-septembre et octobre et la mise bas en juin suivant, en général un par femelle. Les jeunes volent à 6-8 semaines (fin juillet) et la maturité sexuelle est atteinte à 2 ans (femelles).

Habitat et exigences écologiques

Le Minioptère de Schreibers est une espèce typiquement méditerranéenne et strictement cavernicole : on la trouve dans des régions aux paysages calcaires riches en grottes, ainsi que dans d'anciennes carrières et mines. Les cavités doivent être profondes et spacieuses pour accueillir d'importantes colonies. Ses terrains de chasse sont les forêts de feuillus (bois, lisières boisées) et quelques milieux ouverts (pâturages, vergers, haies). Les principales causes de régression de l'espèce sont le manque de gîte (fermeture, aménagement des cavités) et la diminution de la ressource alimentaire (éclairage nocturne, pesticides. conversion des prairies en cultures).

Milieux concernés sur le site :

- Boisements de feuillus (terrain de chasse)
- Prairies bocagères (terrain de chasse)

Présence sur le site

Sa présence est avérée sur le site, un crâne ayant été retrouvé dans une pelote de déjection le long du Saucats (moulin de Bernachon). Des inventaires spécifique seraient nécessaires pour connaître son abondance et son type de fréquentation du site (territoire de chasse, zone de gîte sur ou éloignée du site …)

Menaces sur le site

- Suppression des alignements et haies arborées
- Coupes rases, suppression des îlots de sénescence
- Monoculture du pin
- Traitements phytosanitaires
- Circulation routière et ferroviaire
- Développement des éclairages publics (destruction, perturbation des cycles de reproduction des lépidoptères nocturnes)

Enjeu sur le site : Espèce menacée en Europe et en France, dont le statut sur le site nécessite des investigations supplémentaires. Elle constitue par ailleurs une espèce indicatrice de l'état de conservation du corridor feuillu.

Loutre d'Europe –

Lutra lutra (Linné, 1758)

Code UE : 1355

(Mammifères – Carnivores – Mustélidés)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe II de la Convention de Berne – Annexe I de la Convention de Washington - Liste rouge française : en danger – Liste rouge IUCN : menacé d'extinction

Identification

Un des plus grands mustélidés d'Europe : 100-120 cm de long, poids moyen de 7-9 kg. Pelage brunâtre à marron foncé, avec des zones grisâtres claires sur la gorge, la poitrine et le ventre.

Situation de l'espèce

Espèce eurasiatique, ses populations ont subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe dans la 2ème moitié du XXème siècle, du fait de la dégradation et de la destruction de ses habitats. En France, elle était autrefois omniprésente et relativement abondante sur la plupart des réseaux hydrographiques et des zones humides, mais elle a progressivement disparue du Nord, de l'Est et du Sud-Est. Aujourd'hui, les seules populations viables et stables subsistent sur la façade atlantique (dont Landes et Gironde) et sur l'ouest du Massif Central. Toutefois, depuis une dizaine d'années, on assiste à une reconquête progressive de certains réseaux hydrographiques depuis ces noyaux importants de population.

ð Espèce bénéficiant d'un plan national d'actions

Biologie

Alimentation : essentiellement piscivore (petites espèces et juvéniles d'espèces de grande taille), elle peut consommer d'autres proies en fonctions des nécessités (amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes…).

Comportement social/reproduction : animal nocturne, se reposant dans un terrier ou dans les fourrés en journée, active essentiellement dans l'eau (déplacement, pêche, accouplement). Mâles et femelles vivent séparés sauf en période de reproduction (période variable) où les individus se retrouvent pour s'accoupler. La gestation dure de 60-62 jours. Les naissances ont lieu dans un terrier (catiche) ou dans une couche à l'air libre. Généralement, la femelle a une portée de 2 jeunes par an. Le sevrage a lieu à l'âge de 8 mois et la maturité sexuelle est atteinte à 2-3 ans chez le mâle, 3-4 ans chez la femelle.

Habitat et exigences écologiques

Espèce inféodée aux milieux humides d'eau douce en plaine (rivières, lacs, marais), ainsi qu'aux milieux saumâtres et marins sur le littoral. La territorialité des Loutres est dite « intra-sexuelle » : chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier, situé à l'intérieur d'un domaine vital beaucoup plus vaste où elle tolère le voisinage d'autres individus. Ses exigences écologiques sont la présence de milieux aquatiques connectés, permanents, et productifs (disponibilité en poissons), la présence de végétation de berges (repos en journée). C'est également un animal farouche, très sensible au dérangement.

Milieux concernés sur le site :

- Cours d'eau
- Aulnaies marécageuses
- Mares, étangs, marais
- Mégaphorbiaies, magnocariçaies

Présence sur le site

La Loutre est bien présente en amont du Gât Mort, sur le site Natura 2000 des Lacs d'Hostens, et présente temporairement sur l'ENS des sources du Gât Mort et sur l'ensemble du site (observations récentes à Cabanac-et-Villagrains, Castres-Gironde, Ayguemorte-les-Graves…).

Menaces sur le site

- Collisions routières (principale cause de mortalité actuelle)
- Captures accidentelles (deuxième cause de mortalité actuelle)
- Destruction et fragmentation des habitats aquatiques et palustres
- Pollution et eutrophisation de l'eau (raréfaction du peuplement piscicole)
- Contamination par les biocides (pesticides, PCB, métaux lourds)
- Dérangement (tourisme)

Enjeu sur le site : Espèce présentant un enjeu particulier du fait de sa présence sur le site, et du fait de la connexion avec la population source du site Natura 2000 des Lacs d'Hostens.

*Vison d'Europe – *Mustela lutreola*
(Linné, 1761)

Espèce prioritaire – Code UE : 1356*

(Mammifères – Carnivores – Mustélidés)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » prioritaire - Annexe II de la Convention de Berne –Liste rouge française : en danger – Liste rouge UICN : espèce menacée d'extinction

Identification

Petit mustélidé brun foncé, tache blanche sur le menton et la lèvre supérieure – Confusion possible avec le Vison d'Amérique et le Putois.

Situation de l'espèce

Signalé dans une majeure partie de l'Europe au début du XXème siècle, il ne subsiste actuellement que des noyaux de populations dispersées, aux effectifs réduits et en perpétuelle régression. En Europe occidentale, la seule population encore existante se situe dans le Sud-Ouest de la France et au nord de l'Espagne. En France il était signalé dans 38 départements dans les années 1900, il ne l'est plus que dans 7 départements du Sud-Ouest aujourd'hui, avec une population estimée au maximum à 200 individus en 2010.

ð Espèce bénéficiant d'un plan national d'actions

Biologie

Alimentation : prédateur généraliste et opportuniste, il se nourrit d'amphibiens, de petits mammifères (mulots, campagnols, souris, rats, jeunes ragondins), petits oiseaux et poissons.

Comportement social/reproduction : animal territorial, nocturne et crépusculaire. Mâles et femelles vivent séparés sauf en période de reproduction (janvier-février) où les individus se retrouvent pour s'accoupler. Les naissances ont lieu au printemps (mai-juin) après une période de gestation très variable comprise entre 35 et 72 jours. Généralement, la femelle ne donne naissance qu'à une seule portée de 2 à 7 jeunes par an. La maturité sexuelle est atteinte à 1 an.

Habitat et exigences écologiques

Inféodé aux milieux humides, il vit dans les habitats hygrophiles des lits majeurs des rivières. Le territoire varie de 2 km à plus d'une quinzaine de km de linéaires de cours d'eau pour les mâles, les femelles ayant généralement un domaine vital moins étendu. Ses exigences écologiques sont la disponibilité en proies et la nécessité de se mettre à l'abri des prédateurs. Les milieux aquatiques doivent être fortement productifs et répartis à l'intérieur de son domaine vital. La présence de mosaïque de milieux humides constitue un atout.

Milieux concernés sur le site :
Ÿ Cours d'eau forestiers
Ÿ Aulnaies-frênaies, aulnaies marécageuses
Ÿ Mares, étangs
Ÿ Marais, tourbières
Ÿ Moliniaies, mégaphorbiaies, magnocariçaies
Ÿ Prairies humides à hautes herbes
Ÿ Peupleraies

Présence sur le site

Un individu a été capturé en aval du site en 1997 au niveau de la Grande Palus à Saint Médard d'Eyrans. Il est donc certain que l'espèce, dont le domaine vital est grand, fréquente le réseau hydrographique du Saucats au moins à l'aval de la voie ferrée. Pour l'ensemble du réseau hydrographique, sa présence est potentielle.

Menaces sur le site

Ÿ Dégradation, disparition et fragmentation de ses habitats et de la nourriture qui y est associée
Ÿ Destruction par l'utilisation d'engins lourds lors des travaux d'entretien de berges
Ÿ Collisions routières lors de franchissement de ponts non transparents
Ÿ Piégeage non sélectif et empoisonnement
Ÿ Qualité des eaux et risques de pollution des eaux susceptibles d'entraîner des intoxications
Ÿ Arrivée et compétition avec le Vison d'Amérique
Ÿ Maladie aléoutienne

Enjeu sur le site : Prioritaire - Le Vison d'Europe est une des espèces de mammifère les plus menacées au niveau mondial et constitue de ce fait l'enjeu majeur du site.

Faux cresson de Thore –

Caropsis verticillatinundata (Rausch.)

Code UE : 1618

(Angiospermes - Dicotylédones – Apiacées)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats »- Annexe I convention de Washington – Liste rouge France : vulnérable – Liste rouge UICN : rare

Identification

Petite plante glabre de 5-15 cm, couchée ou ascendante, à feuilles longuement pétiolées et découpées et aux minuscules ombelles blanches – Confusion possible : Carum verticillé chétif

Situation de l'espèce

Espèce endémique des zones humides d'Europe occidentale, on ne la trouve que dans quelques régions du Portugal, de France et en peut-être d'Espagne. En France, elle est en régression dans tous les départements où elle est présente, suite à l'évolution des pratiques agricoles, et on ne la trouve plus qu'en Gironde, dans les Landes et en Loire-Atlantique. En Gironde, elle est considérée comme localisée (moins de 20 stations connues en 2004).

Biologie

Plante amphibie, vivace et hémicryptophyte. Elle passe l'hiver inondée, réduite à son rhizome. Les premières feuilles apparaissent fin mai et la floraison s'étale de juillet à septembre, suite à l'exondation du milieu, facteur conditionnant le développement plus ou moins tardif de la plante. Les diaspores sont véhiculées par l'eau. La plante se reproduit par voie végétative et sexuée (milieu ouvert) ou seulement sexuée (forte concurrence végétale).

Habitat et exigences écologiques

Espèce qui se développe sur les rives inondables des étangs à eau oligotrophe, des zones marécageuses ou tourbeuses. Les zones qu'elle occupe sont inondées en hiver et humides en été. Le substrat acide (pH 4-5) est composé de limons et de sables, recouvert par une fine couche de matière organique. Etant une espèce pionnière, il lui faut de l'espace et une luminosité suffisante pour se développer. Par conséquent, elle ne supporte pas une concurrence végétale importante, car il s'agit d'une apiacée de petite taille.

Milieux concernés sur le site :
Ÿ Lagunes
Ÿ Landes humides
Ÿ Tourbières

Présence sur le site

Elle est bien présente sur l'ENS des sources du Gât Mort. Elle a été observée dans quelques lagunes proches du site, en tête des bassins versants des deux cours d'eau.

Menaces sur le site

Ÿ Abandon pouvant entraîner une fermeture du milieu
Ÿ Drainage et abaissement de la nappe de surface : ne permet plus le développement de la plante qui est amphibie, entraîne une eutrophisation et une fermeture des lagunes
Ÿ Gravières : destruction des stations
Ÿ Plantation de résineux : assèche le sol et ferme le milieu
Ÿ Développement d'espèces envahissantes : Jussie à grandes fleurs

Enjeu sur le site : Prioritaire – Etant donné le caractère endémique et la rareté de l'espèce tant à l'échelon européen que national et départemental, la préservation des stations du site constitue un enjeu majeur.

Angélique des estuaires –

Angelica heterocarpa (Lloyd)

Espèce prioritaire - Code UE : 1607*

(Angiospermes - Dicotylédones – Apiacées)

Statut réglementaire

Protection nationale - Annexes II et IV de la directive « Habitats » - Annexe I convention de Berne – Liste rouge France : vulnérable – Liste rouge UICN : vulnérable

Identification

Grande plante atteignant 2 m de haut, aux feuilles bi ou tri-pennées, folioles lancéolées et ombelles robustes – Confusion possible : Angélique des bois.

Situation de l'espèce

Espèce endémique des estuaires atlantiques français, elle est uniquement présente dans les estuaires de la Loire, de la Charente, de la Gironde et de l'Adour. Le nombre de stations et d'individus est en régression dans toute son aire de répartition, à cause de l'artificialisation des berges des fleuves (endiguement, barrages).

ð Espèce bénéficiant d'un plan de conservation régional spécifique

Biologie

Plante bisannuelle hémicryptophyte, ses bourgeons passent l'hiver au niveau du sol et se développent au printemps. Elle fleurit de fin juin à juillet et les plantules issues des graines lèvent en octobre-novembre. La dissémination des graines s'effectue par l'eau des marées. La germination des semences se déroule sur les dépôts d'alluvions et fréquemment dans le tapis de bryophyte aquatiques recouvrant les pieds des saules. La plante se maintient principalement par reproduction sexuée.

Habitat et exigences écologiques

L'espèce se développe sur les berges des estuaires et des cours d'eau touchés par la marée, entre le niveau moyen et le niveau des plus hautes eaux. Elle affectionne les berges argilo-vaseuses à faible pente. La densité de pieds est accrue sur les berges naturelles ou anciennement remaniés à vase compactée et végétation peu dense. Espèce subhalophile, elle est sensible à l'excès de salinité comme à son manque.

Milieux concernés sur le site :

Ÿ Mégaphorbiaies sur vases saumâtres

Ÿ Aulnaie-frênaie à hautes herbes sur vases saumâtres

Présence sur le site

Localisée dans quelques mégaphorbiaies de l'embouchure du Gât Mort sur la Garonne (Beautiran / Castres-Gironde).

Menaces sur le site

Ÿ Modification du taux de salinité des eaux : excès possible par remontée du front salin par la Garonne (draguage, extraction) ou par manque d'apport d'eau douce par le réseau hydrographique

Ÿ Artificialisation et modification des berges

ŸDéveloppement de roselières denses

Ÿ Enfrichement des groupements à Angélique des estuaires à proximité des zones agricoles, dépôt de déchets de jardins (Ronce, Ortie dioïque, Rumex à feuilles obtuses)

Dégradation des populations lors de l'exploitation des forêts riveraines

Enjeu sur le site : Prioritaire – Etant donné le caractère endémique et la rareté de l'espèce, la préservation et la restauration des habitats à Angélique des estuaires constitue un enjeu majeur du site.